



COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 AVRIL 2026 A 18 H

Présents : Hélène GAILLARD, Nathalie MAUREL, Eric FERNANDEZ, Florence CATELIN, Lionel SCHWENKE, Sabine LECINANA-MATINA, Stéphane GRECK, Anna STORTO, Joël CONTI, Paul SUAREZ, Joséfa DUQUE, Valérie MAROVELLI, Marie-Lucie BOZZI, Cyrille ASSELIN, Marion FERNANDEZ, Monique LAMBERT, Jean-Marc RAGOT, Virginie

GIAUFFER, Magali MONIER, Jérémy FIZE -----/

Absents-Excusés : Jean GARNIER pouvoir à Lionel SCHWENKE, Laure HERNANDEZ pouvoir à Nathalie MAUREL, David PERRIOLLAT pouvoir à Hélène GAILLARD, Sébastien RONOT pouvoir à Stéphane GRECK, Céline SAVINI pouvoir à Eric FERNANDEZ, Bastien SAVINI pouvoir à Cyrille ASSELIN, Sylvain RAVERA pouvoir à Jean-Marc RAGOT -----/

- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Marion FERNANDEZ** secrétaire de séance.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, par 6 voix pour et 21 abstentions :** Eric FERNANDEZ, Florence CATELIN, Lionel SCHWENKE, Sabine MATINA, Stéphane GRECK, Anna STORTO, Joël CONTI, Paul SUAREZ, Jean GARNIER pouvoir à Lionel SCHWENKE, Joséfa DUQUE, Laure HERNANDEZ pouvoir à Nathalie MAUREL, Valérie MAROVELLI, Marie-Lucie BOZZI, David PERRIOLLAT pouvoir à Hélène GAILLARD, Sébastien RONOT pouvoir à Stéphane GRECK, Céline SAVINI pouvoir à Eric FERNANDEZ, Cyrille ASSELIN, Marion FERNANDEZ, Bastien SAVINI pouvoir à Cyrille ASSELIN, Magali MONIER, Jérémy FIZE, adopte le procès-verbal du Conseil Municipal du 26 janvier 2026.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le** procès-verbal du Conseil Municipal du 22 mars 2026.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, par 25 voix pour et 2 abstentions, de Magali Monier et Jérémy FIZE,** abroge le règlement budgétaire et financier actuellement en vigueur. Approuve le règlement budgétaire et financier tel qu'il lui a été présenté.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment à son article L. 2312-1,** prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour 2026.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité,** approuve le versement du solde de la subvention d'équilibre du CCAS, au titre de 2026, pour un montant de 140 000 euros.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité,** adopte le règlement intérieur du Conseil Municipal tel qu'il lui a été présenté, pour la durée du mandat en cours.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité,** prend acte du montant des dépenses prévu à l'article 65315 du Budget primitif 2026 alloué à la formation des élus municipaux, soit la somme de 2 350 €. Ce montant pouvant être augmenté en cours d'exercice par décision modificative sans toutefois dépasser la limite fixée par l'article L. 2123-14 du CGCT (20% du montant maximum des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux élus). Décide de renouveler chaque année cette enveloppe financière, selon les capacités budgétaires et au vu du tableau récapitulatif des formations suivies qui sera annexé au Compte Financier Unique. Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, par 25 voix pour, Magali MONIER et Jérémy FIZE ne prenant pas part au vote,** décide de l'élection de Stéphane GRECK, Eric FERNANDEZ, Lionel SCHWENKE, Cyrille ASSELIN, Sylvain RAVERA en qualité de membres titulaires et de Joël CONTI, Joséfa DUQUE, Marie-Lucie BOZZI, Valérie MAROVELLI, Jean-Marc RAGOT, en qualité de membres suppléants, pour siéger à la **Commission d'Appel d'Offres**.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, par 25 voix pour, Magali MONIER et Jérémy FIZE ne prenant pas part au vote,** décide de l'élection de Nathalie MAUREL, Joséfa DUQUE, Florence CATELIN, Sabine MATINA, Virginie GIAUFFER en qualité de membres titulaires et de Eric FERNANDEZ, Joël CONTI, Laure HERNANDEZ, Valérie MAROVELLI, Monique LAMBERT, en qualité de membres suppléants, pour siéger à la **Commission de Délégation de Services Publics**.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :

- **Joséfa DUQUE, Céline SAVINI, Valérie MAROVELLI, Bastien SAVINI, Magali MONIER** pour siéger au sein du conseil d'administration du **Syndicat D'Initiative**.
- **Nathalie MAUREL** pour siéger au sein du conseil d'administration du **Comité Des Fêtes**.
- **Joséfa DUQUE, Anna STORTO et Eric FERNANDEZ** pour siéger au sein du conseil d'administration du **Cercle Musical**.
- **Valérie MAROVELLI, Marie-Lucie BOZZI** pour siéger au sein du conseil d'administration de l'Association de la Résidence du Parc de Gréasque (ARPG).
- **Jean GARNIER, Anna STORTO** pour siéger au sein du conseil d'administration du **Comité de Jumelage**.
- **Jean GARNIER en tant que suppléant** pour siéger au sein du conseil d'administration de la **Régie des Eaux et de l'Assainissement du Bassin Minier**. **Hélène GAILLARD, en tant que Maire**, sera la titulaire conformément aux statuts de la régie métropolitaine.
- **Sabine MATINA et Céline SAVINI en tant que titulaires ; Laure HERNANDEZ et Florence CATELIN en tant que suppléantes** pour siéger au sein du conseil d'administration du **Relais Petite Enfance Sainte-Victoire**.
- **Hélène GAILLARD en tant que titulaire et Eric FERNANDEZ en tant que suppléant** pour siéger au sein de la **Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de la Métropole (CLECT)**.
- **Sabine MATINA et LAURE HERNANDEZ** pour siéger au sein du conseil d'administration du **Collège**.
- **Lionel SCHWENKE en tant que titulaire et Bastien SAVINI en tant que suppléant** pour siéger au sein du conseil d'administration de l'**Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix (AUPA)**.
- **Paul SUAREZ en tant que correspondant en charge des questions de défense servant de relais d'information entre le Ministère et la Commune**.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h10.

Fait à GREASQUE, le 17 avril 2026



LE MAIRE,

Hélène GAILLARD